



## PROVINCE DE QUÉBEC MRC de La Haute-Gaspésie

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil des maires de la Municipalité régionale de comté de La Haute-Gaspésie siégeant pour l'administration des Territoires non organisés de la MRC, tenue le treizième jour de juin deux mille onze, à 19 h 15, à la salle de conférences du centre administratif de la MRC de La Haute-Gaspésie, situé au 464, boulevard Sainte-Anne Ouest, à Sainte-Anne-des-Monts.

---

Sont présents : M. Allen Cormier, préfet  
M. Judes Landry, maire de Cap-Chat  
M<sup>me</sup> Micheline Pelletier, maire de Sainte-Anne-des-Monts  
M<sup>me</sup> Claudette Robinson, maire de La Martre  
M<sup>me</sup> Jovette Gasse, maire de Marsoui  
M. Réjean Normand, maire de Rivière-à-Claude  
M. Jean-Sébastien Cloutier, maire de Mont-Saint-Pierre  
M. Paul-Hébert Bernatchez, maire de Saint-Maxime du Mont-Louis

Est absent : M. Joël Côté, maire de Sainte-Madeleine de la Rivière-Madeleine

Sont également présents :  
M<sup>me</sup> Renée Deschênes, directrice générale et secrétaire-trésorière  
M<sup>me</sup> Charlotte Ouellet, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe  
M. Michel Thibault, personne-ressource  
M<sup>me</sup> Carole Landry, secrétaire

### VÉRIFICATION DU QUORUM – OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, la séance est ouverte à 19 h 15 par M. Allen Cormier, préfet de la MRC de La Haute-Gaspésie. M<sup>me</sup> Renée Deschênes, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire.

### RÉSOLUTION NUMÉRO 7065-06-2011 TNO

Lecture et adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE le préfet procède à la lecture de l'ordre du jour ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MME CLAUDETTE ROBINSON ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE LE CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE adopte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### RÉSOLUTION NUMÉRO 7066-06-2011 TNO

Adoption du procès-verbal de la séance du 9 mai 2011

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mai 2011 a été courriellé à chacun des maires le 18 mai dernier;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MME MICHELINE PELLETIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE LE CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mai 2011 du conseil des maires de la MRC de La Haute-Gaspésie siégeant pour l'administration des Territoires non organisés de la MRC tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Aucune discussion.

### RÉSOLUTION NUMÉRO 7067-06-2011 TNO

Approbation listes des comptes

IL EST PROPOSÉ PAR MME JOVETTE GASSE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE LE CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPESIE approuve les listes suivantes :

Comptes à payer, pour un total général de 3 763,53 \$  
Comptes payés, pour un total général de 29 190,41\$

Listes présentées aux membres du conseil lors de la préséance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CORRESPONDANCE
----------------

Aucune correspondance.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE
-------------------------

### RÉSOLUTION NUMÉRO 7068-06-2011 TNO

Soumissions armoires salle des loisirs Cap-Seize

CONSIDÉRANT QUE la MRC de La Haute-Gaspésie a reçu deux soumissions pour la fabrication et la pose d'armoires à la salle des loisirs de Cap-Seize ;

CONSIDÉRANT les soumissions suivantes :

Les Armoires des Monts, au coût de 3 668,00 \$, plus taxes,  
Les entreprises Fernand Gagnon inc., au coût de 4 852,00 \$, plus taxes ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. RÉJEAN NORMAND ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ QUE LE CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPESIE accepte la soumission de Les Armoires des Monts, au coût de 3 668,00 \$, plus taxes, pour la fabrication et la pose d'armoires à la salle des loisirs de Cap-Seize.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### RÉSOLUTION NUMÉRO 7069-06-2011 TNO

Engagement du responsable des opérations terrain

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier la résolution numéro 7037-05-2011 TNO titrée *Engagement du responsable des opérations terrain* adoptée le 9 mai 2011 ;

CONSIDÉRANT QUE M. Christian Pelletier, responsable des opérations terrain, a été engagé, à sept heures par semaine du 2 mai au 17 juin 2011 ;

CONSIDÉRANT le départ prochainement de M. Michel Thibault, lequel consacrait sept heures par semaine pour l'entretien du réseau routier local ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MME CLAUDETTE ROBINSON ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE LE CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPESIE :

1. modifie le dernier paragraphe de la résolution 7037-05-2011 TNO titrée *Engagement du responsable des opérations terrain* par ce qui suit :

... renouvelle l'engagement de M. Christian Pelletier comme responsable des opérations terrain, à sept heures par semaine, du 2 mai au 10 juin 2011.

2. poursuit l'engagement de M. Pelletier, comme responsable des opérations terrain, à quatorze heures par semaine, à compter du 13 juin 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### ÉCHÉANCIER DES TRAVAUX DE RÉFECTION D'HYDRO-QUÉBEC

Une lettre sera adressée à M. Mathieu Bolullo, chef de projets – gérance de projets lignes, d'Hydro-Québec Équipement, en lui expliquant l'insatisfaction du conseil des maires de la MRC de La Haute-Gaspésie par rapport à sa réponse courriellée le 13 juin 2011, et ce, en raison l'absence d'échéancier des travaux à exécuter de la route Saint-Joseph-des-Monts.

#### RAPPORT FINANCIER 2010 ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Le rapport financier 2010 et le rapport du vérificateur externe seront déposés à la prochaine séance du conseil des maires de la MRC de La Haute-Gaspésie prévue le 11 juillet 2011.

#### RÉSOLUTION NUMÉRO 7070-06-2011 TNO

Inscription à clicSÉCUR

IL EST PROPOSÉ PAR MME JOVETTE GASSE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE LE CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE :

1. autorise Mme Renée Deschênes, directrice générale et secrétaire-trésorière, et Mme Charlotte Ouellet, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, ci-après les représentantes, à signer, au nom de la MRC de La Haute Gaspésie, les documents requis pour l'inscription à clicSÉCUR et, généralement, à faire tout ce qu'elles jugeront utile et nécessaire à cette fin;
2. autorise le ministre du Revenu à communiquer aux représentantes les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à clicSÉCUR;
3. autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC de La Haute-Gaspésie à signer et approuver la résolution mentionnée ci-dessus. Un exemplaire de cette résolution est conservé au registre des procès-verbaux de la MRC et en fait partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### RÉSOLUTION NUMÉRO 7071-06-2011 TNO

Résolution numéro 7071-06-2011 TNO inexistante.

#### PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

#### LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de MME JOVETTE GASSE, il est résolu de lever la séance à 19 h 22.

Allen Cormier, préfet

Renée Deschênes, directrice générale  
et secrétaire-trésorière